



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Turquie

Question au Gouvernement n° 3393

Texte de la question

RELATIONS AVEC LA TURQUIE

Mme la présidente. La parole est à M. Jean-Christophe Lagarde, pour le groupe de l'Union des démocrates et indépendants.

M. Jean-Christophe Lagarde. Ma question s'adresse à M. le Premier ministre. Le Président de la République a engagé, il y a une dizaine de jours, une tournée diplomatique auprès de nombreux pays étrangers, alliés ou non, dont on peut dire que les fruits sont hélas maigres. Il a reçu hier 150 chefs d'État, ayant des entretiens bilatéraux avec certains d'entre eux, précisant que la crise que nous vivons serait également abordée, et pas seulement les enjeux climatiques.

Pourtant, je n'ai vu nulle part dans la presse relater un échange, soit lors d'un déplacement, soit lors d'un entretien bilatéral à Paris, avec le président turc, M. Erdogan. C'est étonnant parce que la participation de la Turquie à la lutte contre Daech est absolument indispensable si l'on veut avoir quelques chances de succès.

Or la Turquie, membre de l'OTAN, est à ce titre censée être notre alliée. Elle est membre, depuis 1996, d'une union douanière qui lui donne facilité de commerce avec l'Union européenne. Elle aspire à devenir membre de l'Union européenne et un accord, que l'on peut discuter, vient d'être conclu, semble-t-il, entre l'Union européenne et la Turquie ce week-end.

Mais force est de constater l'ambiguïté de la position turque. Le président Erdogan a largement ouvert les frontières turques, créant la crise migratoire la plus importante que nous connaissons depuis la Seconde guerre mondiale, mais les a tenues fermées aux Kurdes qui souhaitaient combattre Daech – nous nous souvenons tous des images de la lutte devant Kobané. Il maintient ces frontières très ouvertes, en revanche, lorsqu'il s'agit des combattants ou des volontaires qui viennent d'Europe pour rejoindre Daech, et laisse également passer, dans l'autre sens, à la fois des terroristes et du pétrole.

Monsieur le Premier ministre, il nous semble impératif qu'il y ait une clarification avec M. Erdogan de la part de la France ; vous l'appeliez vous-même de vos vœux il y a quelques jours. Les Turcs sont-ils encore nos alliés ? Sont-ils vraiment nos alliés dans ce combat contre Daech ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union des démocrates et indépendants et sur plusieurs bancs du groupe Les Républicains.)*

Mme la présidente. La parole est à M. le Premier ministre.

M. Manuel Valls, Premier ministre. Monsieur le président Lagarde, la Turquie est depuis longtemps – en tout cas nous la voyons ainsi – un partenaire stratégique de la France et de l'Union européenne.

M. Jacques Myard. Je sens qu'on va avoir droit à de la langue de bois !

M. Manuel Valls, Premier ministre. Notre relation s'inscrit, depuis de nombreuses années – je pense notamment au rôle du président Jacques Chirac –, dans une logique de partenariat et de coopération. Si nous voulons apporter une solution à la crise syrienne, nous avons besoin de discuter avec tous. Chacun doit participer à cette coalition, à cette coordination, et se joindre dans la plus grande clarté à tous les efforts nécessaires dans la lutte contre l'État islamique, contre Daech.

C'est donc vrai en matière de lutte contre le terrorisme, alors que nos deux capitales ont été frappées à quelques semaines d'intervalle par des attentats sans précédent. Ce point – faire de la lutte contre Daech une priorité – doit être clair pour l'ensemble des partenaires avec lesquels nous discutons : cela vaut pour la Turquie comme pour l'ensemble de nos partenaires.

L'afflux massif de réfugiés constitue un autre défi conjoint. Nous devons épauler la Turquie, comme nous le faisons avec tous les autres pays voisins de la Syrie – en particulier le Liban et la Jordanie –, dans l'effort incontestable que ces pays fournissent en matière d'accueil des réfugiés.

C'est le sens de l'aide européenne, d'un montant de 3 milliards d'euros, qui sera versée au fur et à mesure des engagements pris par la Turquie pour garantir des conditions de vie dignes et humaines aux réfugiés qui sont accueillis sur le sol turc et pour lutter contre les réseaux de passeurs. C'est aussi le sens du plan d'action sur les migrations qui a été adopté à l'occasion du sommet Union européenne-Turquie ce dimanche et auquel vous faisiez référence.

Je veux être précis car il s'agit d'engagements précis : lutte contre l'immigration irrégulière, application stricte de l'accord de réadmission, renvoi des migrants économiques vers leur pays d'origine, renforcement de la lutte contre les réseaux de trafiquants. Ce plan doit être mis en œuvre au plus vite, et nous y veillerons tout particulièrement.

Cette coopération est indispensable. Il faut lever les ambiguïtés afin que les choses soient claires ; mais s'il n'y a pas de coopération, nous ne réglerons aucun des problèmes qui sont des défis considérables pour la Syrie d'abord, mais aussi pour l'Europe. Il ne peut pas y avoir de chantage à l'adhésion. Comment peut-on penser qu'il existe un tel troc sur des sujets aussi lourds et sensibles ?

M. Claude Goasguen. Ce n'est pas clair !

M. Manuel Valls, Premier ministre. Jamais la France n'aurait accepté une telle chose. Les conditions de l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne n'ont pas été modifiées, je me permets de le rappeler. Le processus est engagé depuis plusieurs années, vous ne l'ignorez pas. Comme vous le savez, quatorze chapitres sur trente-cinq ont été ouverts, et un a été fermé. Je vous rappelle à nouveau, car j'ai déjà eu l'occasion de le faire ici-même, que onze chapitres ont été ouverts sous la législature précédente,...

M. Claude Goasguen. C'est vrai et c'est bien triste !

M. Manuel Valls, Premier ministre. ...et un seul depuis 2012. Il n'y a pas de raison d'accélérer ce processus, ni de le ralentir ; le Président de la République l'a d'ailleurs rappelé très clairement dimanche. L'issue de ces négociations est incertaine, mais l'adhésion turque sera de toute façon soumise à l'approbation par référendum du peuple français le moment venu.

Sur ces sujets, monsieur le député, nous sommes face à des dossiers particulièrement sensibles : chacun doit participer à la lutte contre le terrorisme et à la lutte contre Daech. Le rôle de la France, et c'est sa force, c'est de parler à tous, de ne pas créer des divisions – elles existent déjà dans le monde arabo-musulman entre chiïtes et sunnites – afin que chaque pays, notamment les voisins, assume pleinement ses responsabilités.

M. Claude Goasguen. Ils ne le feront pas !

M. Manuel Valls, *Premier ministre*. La voix de la France est forte : elle se fait entendre, monsieur le député, et vous devriez le souligner aussi ! (*Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.*)

Données clés

Auteur : [M. Jean-Christophe Lagarde](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (5^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3393

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 décembre 2015](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [2 décembre 2015](#)